



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cergy, le 3 février 2012

Mise à jour majeure du système informatique d'immatriculation des véhicules

Le Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV) sera indisponible du lundi 6 février 11h au mardi 7 février 11h.

Les usagers qui se présenteront aux guichets de la préfecture et des sous-préfectures pendant cette période devront impérativement être munis d'un dossier complet comportant notamment:

- la pièce d'identité originale et sa copie
- le justificatif de domicile original et sa copie
- un règlement par chèque uniquement

Les usagers se verront remettre une attestation de dépôt et le dossier sera traité en priorité à la reprise du système d'immatriculation des véhicules.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour ce désagrément.